



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

Atelier sous-régional de décryptage des résultats de la 26^{ème} Conférence des Parties sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Kigali, 25 - 27 janvier 2022

COMMUNIQUE FINAL

L'atelier sous-régional de décryptage des résultats de la 26^{ème} Conférence des Parties (CdP) sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est tenu du 25 au 27 janvier 2022, à Kigali, en République du Rwanda. Il a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui du Projet Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC).

Cet atelier rentrait dans le cadre du Groupe de Travail Changements Climatiques (GTCC) de la COMIFAC. Il se tenait dans un contexte marqué par les déclarations annoncées au terme de la 26^{ème} CdP à la CCNUCC, notamment celle d'un financement 1,5 milliard \$US en soutien aux pays du bassin du Congo pour la protection des forêts, des tourbières ainsi que d'autres réserves de carbone essentielles pour la planète.

L'atelier avait pour objectif de permettre aux pays membres de la COMIFAC de mieux appréhender les résultats des travaux de la COP 26 afin de continuer à remplir, de manière satisfaisante leurs obligations en tant que Partie à la CCNUCC.

Y ont pris part en présentiel et en virtuel, une cinquantaine des participants venus des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad, et représentant les ministères en charge de l'environnement et des finances, les Points focaux nationaux de la CCNUCC, les responsables nationaux des CDN, les Coordonnateurs nationaux REDD+, les Coordinations Nationales COMIFAC. Y ont également pris part les représentants de la COMIFAC, du CIFOR, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, de WWF, de l'UICN, du REFADD, des organisations de la Société Civile : ARECO, CAP, REDO et CAE (Rwanda), BDCPC (Cameroun), Eveil d'Afrique (Congo), PACJA (Afrique) et des personnes Ressources.

Les travaux de l'atelier ont démarré par la cérémonie d'ouverture présidée par M. **Faustin MUNYAZIKWIYE**, Directeur Général Adjoint de l'Autorité Rwandaise de Gestion de l'Environnement et représentant S.E. **Dr Jeanne d'Arc MUJAWAMARIYA**, Ministre de l'Environnement de la République du Rwanda. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de M. **Hervé MAIDOU**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture du représentant de Madame la Ministre de l'Environnement du Rwanda.

Après la cérémonie d'ouverture, un présidium a été mis en place et constitué comme suit :

Président : M. **Dismas BAKUNDUKIZE**, Directeur de l'Unité des Programmes des Forêts à l'Office National des Forêts du Rwanda

Vice-Présidente : Mme **Emmanuella NGENZEBUHORO**, Représentante du Point Focal Climat de Burundi

Rapporteur 1 : M. **Mahamat ABDOULAYE ISSA**, Point Focal CCNUCC de la République du Tchad ;

Rapporteur 2 : Mme **Mariam AMOUDOU SIDI**, Chargée d'Etudes en matière des changements climatiques et Point Focal Genre de la République Centrafricaine.

Après la présentation des objectifs de l'atelier, les participants ont adopté l'agenda qui s'articulait autour des sessions suivantes :

- Négociations sous de la CCNUCC
- Préparation des échéances futures
- Etat de la mise en œuvre des CDN
- Contribution du Bassin du Congo à la lutte contre les changements climatiques
- Mobilisation des financements pour les actions climatiques.

Les assises se sont poursuivies en plénière par une série de présentations suivies des débats. Des travaux groupes se sont également tenus sur la session relative à la mobilisation des financements pour les actions climatiques. Au terme des débats et restitutions, les participants ont pris des résolutions et formulées les recommandations suivantes :

1. S'agissant des négociations sous la CCNUCC,

Les participants ont noté avec satisfaction les progrès obtenus lors de la COP26 notamment, la prise en compte de l'adaptation à travers des financements, les renforcements des capacités et le transfert de technologies au profit des pays en développement afin d'améliorer et renforcer leur capacité d'adaptation, de résilience et de réduction de leur vulnérabilité face aux effets néfastes des changements climatiques. Ils se sont également réjouis du consensus obtenu autour de l'article 6 de l'Accord de Paris, du calendrier commun de révision des CDN et de la bonne participation de la COMIFAC à la COP 26.

Ils recommandent :

❖ Aux Etats :

- d'organiser au niveau national en présence de toutes les parties prenantes, un atelier de décryptage des résultats de la COP 26 et identifier les attentes du pays à la prochaine COP.

❖ Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- de créer les conditions pour l'organisation de la réunion des Ministres en charge de l'environnement/forêts et ceux en charge des finances sur les résultats de la COP 26 et les enjeux liés aux annonces sur les financements déclarés à Glasgow ;
- de mettre en place au sein du GTCC, un sous-groupe de négociateurs constitué des Points Focaux CCNUCC ou leurs représentants, ainsi que d'autres experts identifiés au sein des différents ministères, chargés de suivre les différentes thématiques clés pour l'ensemble des pays de la sous-région.

2. S'agissant de la préparation des échéances futures,

Les participants ont tiré des leçons de la participation de l'Afrique Centrale à la COP 26 en vue d'une meilleure participation de la sous-région aux échéances futures prévues en 2022 à savoir le SBI, SBSTA et la COP 27.

Ils recommandent :

❖ *Aux Etats :*

- de mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des ressources financières afin de lui permettre de mieux préparer la participation de la sous-région à la COP27, prévue en Egypte en novembre 2022 ;
- de prévoir un budget pour supporter la participation aux réunions intersessionnelles avant la COP 27, de leurs délégations et de la société civile ;
- de prévoir dans les budgets nationaux, des financements pour soutenir les plans de travail des structures nationales en charge des négociations climat.

❖ *Aux Points Focaux :*

- de plaider auprès des Ministres en charge de l'environnement, pour l'importance de la qualité et de la diversité des expertises des délégués devant participer à la COP 27 ;
- d'être proactifs pour la préparation des échéances futures sous la CCNUCC.

❖ *Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :*

- d'organiser deux ateliers pour mieux préparer la sous-région à la COP27, avant et après la réunion des organes subsidiaires de la CCNUCC.

3. S'agissant de l'état de mise en œuvre des CDN,

Les participants ont été édifiés de l'état de mise en œuvre des CDN, lesquels CDN révisées ont été contrairement aux précédentes versions, sérieusement préparées.

Ils recommandent :

❖ *Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :*

- d'accompagner les pays dans la mobilisation des financements pour l'appropriation et la mise en œuvre de leurs CDN révisées ;
- d'accompagner les pays membres n'ayant pas encore finalisé leur CDN à le faire ;
- de développer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des CDN dans les pays membres.

4. Concernant la contribution du bassin du Congo à la lutte contre les changements climatiques,

Les participants ont pris acte des projets planifiés et ceux en cours en lien avec les changements climatiques au Secrétariat Exécutif.

Ils recommandent :

❖ *Aux Etats :*

- de prévoir dans leurs budgets, des financements pour la mise en œuvre des projets sous-régionaux portés par la COMIFAC ;

❖ *Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :*

- de communiquer davantage sur la mise en œuvre du projet Readiness Régional de création d'un pipeline des projets pour la création d'un fonds catalytique REDD+, approuvé par le Fonds Vert pour le Climat, afin de mieux impliquer les pays bénéficiaires dans son exécution et de veiller à ses intérêts ;
- d'apporter des clarifications aux pays sur la situation de la mise en œuvre de l'initiative sur l'Approche Collaborative MNV des pays du Bassin du Congo, approuvée par l'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT), en vue d'une meilleure compréhension du rôle que joue la COMIFAC ;

- de développer deux (02) projets-sous régionaux relatifs à l'adaptation et à l'atténuation et mobiliser les financements nécessaires pour leur mise en œuvre ;
- Réactiver la démarche pour la mise en place du forum des acteurs de la société civile avec la COMIFAC en vue de mettre en place des initiatives communes.

5. Concernant la mobilisation des financements pour les actions climatiques,

Les participants ont pris acte du processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat au Rwanda. Ils ont relevé que plusieurs pays du bassin du Congo n'ont pas encore initié le processus en vue de leur accréditation à ce Fonds. Ils ont également pris acte des informations relatives aux déclarations adoptées à la COP 26 concernant les pays du Bassin du Congo. Ils ont jugé nécessaire compte tenu du temps restant (4 ans), d'accélérer l'opérationnalisation des financements annoncés à Glasgow.

A l'issue des travaux de groupes sur les options des mécanismes de gestion et de gouvernance des financements déclarés à Glasgow, les participants ont validé les prérequis suivants :

- Création de la Task force sur la mobilisation et la gouvernance des financements en l'élargissant aux autres parties prenantes, pour réfléchir sur les mécanismes de financements à mettre en place ;
- Quelques instruments de gestion de financements y compris climatiques ont été identifiés comme modèle pouvant loger les financements déclarés à Glasgow (Fonds Vert pour le Climat/FVC, Fonds Forestier pour le Bassin du Congo/FFBC, Fonds Bleu pour le Bassin du Congo/FBBC, Fonds pour l'Environnement Mondial/FEM, Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale/CAFI) ;
- Le choix des priorités devra s'appuyer sur une démarche consensuelle pour un équilibre entre les exigences de conservation et les trajectoires de développement.

Ils recommandent :

❖ Aux Etats

- S'inspirer de l'expérience du Rwanda pour l'accréditation du pays au Fonds Vert pour le Climat ;
- de capitaliser tant sur les expériences que les opportunités et avantages qu'offrent les instruments financiers existant ci-dessus en vue du choix des mécanismes pour la gestion et la gouvernance des financements déclarés à Glasgow ;
- de s'appuyer sur le Plan de convergence pour le choix des priorités à financer ainsi que sur les CDN et autres thématiques émergentes.

Une feuille de route 2022-2023 du Groupe de travail Climat a été validé par les participants.

En marge de l'atelier, le Cabinet SOUTHBRIDGE, une institution basée à Kigali au Rwanda, avec pour but de promouvoir l'investissement en Afrique et de développer le talent africain des champions, a présenté aux participants les principaux piliers de son intervention notamment le conseil souverain aux Etats pour la levée de la dette, le conseil stratégique, la fusion et l'acquisition des entreprises, le conseil aux entreprises pour la levée des capitaux, la finance climatique et le financement des énergies renouvelables.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au gouvernement de la République du Rwanda pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié le projet RIOFAC pour l'appui à l'organisation de cet atelier.

Fait à Kigali, le 27 janvier 2022

Les participants